

notre alliance avec la Grande-Bretagne et sur nos relations avec ce pays. Si nous déclarions notre neutralité il faudrait fermer tous nos ports aux vaisseaux armés de la Grande-Bretagne, et en temps de guerre les vaisseaux marchands doivent s'armer pour naviguer les mers. Comme je l'ai dit l'an dernier, les citoyens de ma ville de Québec seraient obligés d'empêcher l'*Empress of Britain* de se rendre dans le port de Québec durant une guerre, parce qu'elle devrait être munie de canons pour se protéger en haute mer. Il faudrait empêcher tout enrôlement sur le sol canadien pour l'armée ou la marine anglaise. Cependant, certains des agitateurs qui ont pris la parole à des réunions la semaine dernière ont déclaré: nous n'avons pas d'objections à ce que la Grande-Bretagne viennent enrôler des gens ici; ils partiront et c'est l'Angleterre qui les paiera. Mais cela n'est pas possible. S'ils ne le savent pas ils l'apprendront de ma bouche aujourd'hui. Nous serions tenus de défendre notre neutralité contre les navires anglais, les Canadiens seraient obligés de combattre les vaisseaux britanniques, s'ils désiraient rester neutres durant la guerre. Il nous faudrait interner les matelots anglais qui pourraient venir se réfugier dans nos ports canadiens. Y a-t-il des honorables députés qui sont d'avis que des Canadiens permettraient l'internement de matelots britanniques quelque part dans ce pays? Nous avons signé des contrats et des ententes avec la Grande-Bretagne relativement à l'emploi des cales sèches de Halifax et d'Esquimalt; nous sommes liés par contrat. Ce n'est pas un état de neutralité. Nous pourrions abroger ces lois, annuler et rompre ces contrats et ces engagements, mais mon honorable ami est-il d'avis que la majorité des Canadiens permettraient une telle chose en ce moment?

J'ai déjà donné la définition de la neutralité par Oppenheim, une autorité reconnue en droit international:

On peut définir la neutralité l'attitude d'impartialité adoptée par un troisième Etat envers des belligérants et reconnue par ces belligérants, attitude qui crée des droits et des devoirs entre l'Etat impartial et les belligérants.

Une telle attitude d'impartialité serait-elle possible au Canada durant une guerre dans la présente situation internationale? Les Canadiens d'une région de notre pays pourraient-ils obliger les autres Canadiens des autres régions à rester neutres et à maintenir cette neutralité même envers leur propre roi, si la chose était nécessaire? Or, on parle de neutralité mitigée. Deux journaux respectables qui expriment sur cette question des opinions que je ne partage pas exactement, ont employé cette expression. L'an dernier, à la suite de la discussion sur les affaires étran-

gères au Parlement, j'ai reçu une lettre d'un avocat de Montréal, s'il vous plaît, dans laquelle il me disait: "Vous êtes absolument dans l'erreur. Nous ne parlons pas de la neutralité conforme au droit international; nous parlons de la neutralité ordinaire". Eh bien, monsieur l'Orateur, fervent—car je crois l'être,—des questions constitutionnelles, en ma qualité d'homme public et de ministre de la Justice du Canada et conscient de toute ma responsabilité, j'affirme que la neutralité mitigée ou partielle n'existe pas. Un pays est neutre, avec tout ce que comporte cette neutralité au point de vue des droits et des devoirs envers les belligérants et les autres pays neutres, ou bien il est belligérant avec tout ce que comporte cette belligérance au point de vue des droits et des devoirs envers les autres pays belligérants et neutres. Des journaux dignes de respect ont donc dit que nous devrions garder une neutralité mitigée, très favorable à l'Angleterre. Je ne parle pas ici des feuilles méprisables qui se plaisent à vilipender, injurier et diffamer les hommes d'Etat canadiens et aussi l'Angleterre et la France. Un journal respectable a employé l'expression "neutralité sympathique à l'égard de l'Angleterre et de la Pologne". Je dis ici encore que cela n'existe pas. J'ajouterai que, tout comme la foi, la sympathie sans les œuvres est une sympathie morte.

J'affirmerai même que la neutralité de la part du Canada dans les circonstances actuelles ne pourrait être qu'un geste favorable aux ennemis de l'Angleterre et de la France. A l'exception peut-être de l'Union des Soviets nous possédons probablement les ressources les plus riches et les plus variées de matières premières nécessaires à la continuation de la guerre. Cette guerre, surtout au début, se fera en grande partie dans les airs. Les avions seront employés le plus possible à détruire les industries et les centres d'aviation de l'ennemi. L'industrie sera peut-être tellement mutilée dans les pays en guerre que le remplacement ne se fera que lentement et avec difficultés. N'allez pas oublier que la Russie semble prête à mettre ses ressources à la disposition de l'Allemagne. La vie ou la mort de l'Angleterre dépendra de nos ressources et toute neutralité dite favorable serait directement désavantageuse à l'Angleterre et à la France. Je dis donc à tous les membres de la Chambre et à tous les citoyens du Canada qu'en ce faisant, en restant neutres, nous prendrions bel et bien parti pour Adolf Hitler.

D'aucuns disent que cela ne nous intéresse pas. Des gens s'exprimaient ainsi dimanche dernier, au moment même où les sous-marins ennemis torpillaient le paquebot *Athenia* qui transportait plus de cinq cents Canadiens dont la vie se trouvait exposée. Cela ne nous intéresse pas! Le résultat de cette guerre nous

[Le très hon. M. Lapointe.]